

Connecticut : les évêques contre-attaquent

Author : Rédaction RC

Categories : [Rapports Église/État](#) ; [Laïcité](#)

Date : 9 mars 2009

Je vous ai révélé [ici même](#), samedi dernier, l'incroyable "déclaration de guerre" du législateur du Connecticut contre l'Église catholique. Cette dernière, par la voix de Mgr **William E. Lori** (*photo*), évêque du diocèse de Bridgeport (Connecticut), vient de contre-attaquer vigoureusement. Je vais y revenir incessamment, mais avant je vous dois quelques précisions sur les initiateurs de cette agression subite et sans précédent, car j'ai pris un peu

de temps pour mieux me documenter.

Ce projet de loi (n° 1098) a été déposé jeudi dernier (5 mars) par la Commission des lois des deux chambres (Sénat et Chambre des députés) du Connecticut, respectivement par le sénateur démocrate

Andrew J. McDonald, qui en est le président, et le député démocrate **Michael P. Lawlor**. Ce que vous ne savez probablement pas, c'est que ces deux législateurs sont à l'origine du projet de loi reconnaissant le "mariage" entre personnes de même sexe, qui a été voté le 12 novembre 2008, faisant du Connecticut le deuxième État, après le Massachusetts, à inscrire cette

absurdité dans son *corpus* législatif. Ce que vous ignorez sans doute aussi, c'est que les deux promoteurs de cette loi sur le "mariage" entre personnes de même sexe et du projet de loi contre l'Église catholique, sont eux-mêmes homosexuels. **McDonald** vit en concubinage officiel avec un « *partenaire domestique* », comme on dit là-bas, et **Lawlor**, interrogé par la presse, a reconnu son homosexualité. La haine anticatholique de ces deux personnages s'est exprimée plus d'une fois... D'où il apparaît que le projet de loi précité est aussi une attaque du "lobby" homosexuel destiné à "punir" l'Église catholique de sa doctrine irréfragable sur cette question.

Pour en revenir à l'évêque de Bridgeport, il a fait lire lors des messes de ce dimanche une déclaration dénonçant « *ces attaques frontales contre l'É*



glise catholique et notre foi (...) qui ne sont qu'une tentative à peine voilée de faire

taire l'Église catholique sur les problèmes importants de l'heure, comme notamment le mariage entre personnes de même sexe ». L'évêque ne se trompe pas et ce que j'ai dit plus haut éclairera

pour vous ses propos. L'évêque rejette évidemment de toutes ses forces « *ce projet de loi irrationnel, illégal et sectaire qui menace la liberté religieuse de notre Église* » – pour commencer, car les autres “dénominations” suivront... « Ce projet de loi, poursuit Mgr Lori, viole le Premier amendement de la Constitution des États-Unis. Il oblige à une réorganisation fondamentale de (...) nos paroisses. C'est en contradiction avec la structure apostolique de l'Église en prétendant séparer les paroisses de leurs curés et de leurs évêques (...) L'État n'a aucun

droit d'interférer dans les affaires internes et la structure de l'Église (...) Ce n'est pas l'affaire de l'État que de contrôler les religions. Que le législateur de l'État, qui est incapable de d'annuler son milliard de \$ de déficit, prétende gérer l'Église est une absurdité. Non seulement l'Église catholique ne vit que de ses ressources, mais elle en tire tout ce qu'elle peut pour fournir plus de services sociaux, de charité et d'éducation que bien d'autres organismes privés de l'État ».

McDonald a eu le culot de déclarer que tout ce “bruit” était pour bien peu de chose, puisque le projet de loi ne visait en rien à remettre en cause « *la doctrine et les pratiques religieuses* », mais seulement à permettre aux paroisses de s'auto-administrer indépendamment des curés et des évêques pour permettre une meilleure « *transparence* » financière et

administrative... Sauf que la structure hiérarchique de l'Église catholique est partie intégrante de la doctrine reçue du **Christ** et transmise par les Apôtres, et que toucher à cette structure c'est non seulement attaquer sa doctrine mais aussi sérieusement attenter à la « séparation de l'Église et de l'État » dont **McDonald** et **Lawlor** sont des défenseurs ou des transgresseurs... selon la position qui les arrange.